

## **Compte-rendu du Conseil d'école du mardi 16 juin 2015 à 19h30**

### **Ordre du jour :**

1. Horaires et rythmes scolaires, organisation pour la rentrée
2. Effectifs pour la rentrée 2015
3. Répartition et fonctionnement
4. Coopérative scolaire : fonctionnement
5. Transport scolaire : règlement du bus
6. Divers
7. Remerciements

### **Présents :**

- Marcel Blaes, maire de Hengwiller
- Yves Stevaux, adjoint au maire de Dimbsthal
- Marcel Stengel, maire de Reinhardsmunster
- Odile Blaes, Présidente du SIVU du Tannenwald et adjointe au maire de Reinhardsmunster
- Sabine Sommer, directrice du RPI et enseignante à Reinhardsmunster
- Alice Gantzer, enseignante à Reinhardsmunster
- Véronique Lauth, enseignante à Hengwiller
- Françoise Roedinger, enseignante à Dimbsthal
- Aurélie Dreydemy, représentante des parents d'élèves
- Boris Henriet, représentant des parents d'élèves
- Sandra Hummel, représentante des parents d'élèves
- Régine Kieffer, représentante des parents d'élèves
- Youssef Lalliti, représentant des parents d'élèves
- Audrey Mahon, représentante des parents d'élèves

### **Excusés :**

- Sandrine Demengeon, enseignante à Hengwiller
- Claire Hiegel, représentante des parents d'élèves
- Claire Attali, représentante des parents d'élèves

## 1. Horaires et rythmes scolaires, organisation pour la rentrée

Lors de la réunion du SIVU le 18 mai dernier il avait été décidé de demander la reconduction du rythme scolaire actuel sans mise en place de NAP (Nouvelles Activités Pédagogiques).

Un courrier a été envoyé dans ce sens à l'inspection académique.

Au moment de la réunion, les communes n'ont pas encore de nouvelles de la part de l'inspection académique.

## 2. Effectifs pour la rentrée 2015

62 enfants sont inscrits pour la rentrée de septembre 2015 :

- petite section maternelle : 7
- moyenne section maternelle : 8
- grande section maternelle : 7
- CP : 10
- CE1 : 6
- CE2 : 9
- CM1 : 10
- CM2 : 6

## 3. Répartition et fonctionnement

Mme Sommer : le quota nécessaire des 73 inscrits n'est pas atteint, on pouvait craindre une fermeture de classe, mais on nous a annoncé la nomination de Mme Stephanie Elfouni pour la classe de GS-CP de Reinhardsmunster. Il n'y aura donc pas à priori de fermeture de classe cette année. Cette situation est toutefois fragile et ne doit pas nous réjouir.

Mme Alice Gantzer, enseignante à Reinhardsmunster n'était pas titulaire du poste, elle ne sera donc plus présente dans le regroupement scolaire à la prochaine rentrée.

La répartition des classes est la même que l'année précédente.

## 4. Coopérative scolaire : fonctionnement

Mme Roedinger présente les comptes de la coopérative scolaire :

- Au 30 mai 2015 il y avait 3 995,91 € en caisse.
- Bénéfice de la bourse aux vêtements et jouets : 772,29 €
- Bénéfice de la fête de l'école : 252,54 €

Mme Sommer informe qu'à partir de la prochaine rentrée, chaque école gèrera sa propre coopérative scolaire, cela devenait trop lourd à gérer pour une seule enseignante.

M. Lalliti : cela signifie qu'un parent ayant plusieurs enfants dans le regroupement scolaire ne pourra plus regrouper le versement de ses cotisations et devra établir des chèques au nom de chaque coopérative scolaire ?

Mmes Lauth et Roedinger précisent que seul le versement des cotisations du début d'année sera à l'ordre de l'OCCE 67 n°87, étant donné que le montant est dégressif selon le nombre d'enfants dans le RPI. Par contre, tous les autres versements se feront à l'ordre du compte de la classe de chaque enfant.

M. Stevaux demande comment sera réparti le bénéfice de l'opération « jus de pommes ».

Mme Sommer répond que les représentants des parents d'élèves doivent monter une association afin de pouvoir gérer les recettes et dépenses des actions menées tout au long de l'année (opération vente jus de pommes, bourse aux vêtements, etc...).

Le RPI du Tannenwald est un des seuls regroupements scolaires à ne pas avoir d'association de représentants de parents d'élèves.

Aurélie Dreydemy propose de se renseigner sur les démarches à entreprendre pour créer une association.

**Un appel est dès à présent lancé à tout parent souhaitant rejoindre l'équipe des représentants de parents d'élèves pour la prochaine rentrée. En cas d'intérêt, merci de contacter un des représentants actuels de parents d'élèves.**

Afin de faciliter la transition des comptes de la coopérative scolaire actuelle sur les 3 futures coopératives, les frais des fournitures scolaires de la prochaine rentrée seront à régler encore fin juin de cette année scolaire.

Petite exception pour Reinhardsmunster qui est dans l'attente des besoins de fournitures de la nouvelle enseignante, la facture ne parviendra peut-être qu'en septembre.

## **5. Transport scolaire : règlement du bus**

Suite au dernier incident survenu dans le bus scolaire et évoqué lors du dernier Conseil d'école, il a été question de revoir le règlement du bus.

Mme Blaes précise que le Conseil Départemental est seul responsable du transport scolaire.

Suite au dernier incident, elle a été contactée par une personne du Conseil Départemental en charge des transports scolaires qui lui a proposé un accompagnement dans la gestion des conflits. Mme Karima Bendada médiatrice auprès du Conseil Départemental est intervenue sur l'un des trajets, elle a rappelé aux enfants les règles de conduite à tenir dans les transports scolaires.

Le Conseil Départemental propose d'intervenir une fois par an dans les classes afin de rappeler les règles de conduite à tenir et les risques encourus en cas de non respect du règlement.

L'ensemble des membres présents souhaite l'intervention de cette personne. Véronique Lauth propose une intervention en début de rentrée scolaire.

Mme Sommer demande si le Conseil Départemental possède un règlement de transport, et si oui, quelle est la légitimité du règlement du SIVU du Tannenwal ?

Mme Blaes va se renseigner auprès de la chargée des transports scolaires du Conseil Départemental.

## Divers

Mme Sommer présente le bilan succinct autour des axes de l'ancien projet d'école .

- Améliorer les conditions de vie collective : comment faire pour que vivre ensemble se passe pour le mieux.
- Langage et verbaliser ses actions, ouvrir l'horizon du vocabulaire.
- Apprendre à écouter pour mieux comprendre les autres
- Apprendre à mieux s'exprimer
- Ouverture culturelle : découverte du patrimoine
- Développement durable

Certaines actions profitables seront reconduites . Le projet d'école 2015-2018 sera présenté dans sa forme définitive lors du premier conseil d'école de l'année scolaire à venir . Les équipes enseignantes vont encore en définir les orientations précises , dont l'élaboration est en cours.

Mme Blaes présente le coût de l'accueil du périscolaire le vendredi de 13h à 16h pour la rentrée prochaine : env 8,54 € de l'heure par enfant, 5 € à la charge des parents et 3,54 € par les communes. Cette année les parents n'ont rien eu à déboursier.

Nous demandons aux personnes concernées de se mettre très rapidement en contact avec le périscolaire pour de plus amples informations .

## Remerciements :

Mme Lauth remercie chaleureusement tous les membres du Conseil Municipal de Hengwiller pour les diverses actions mises en place autour du verger-école du village. Ce fût un vrai moment de partage.

Mme Roedinger remercie tous les représentants de parents d'élèves d'avoir renflouer les caisses de la coopérative par l'intermédiaire des diverses manifestations qui ont eu lieu tout au long de l'année.

Mme Sommer remercie tous les parents qui se sont investis au niveau des sorties et des interventions. Remerciements également à M. Gnaedig pour la taille des arbres et M. Berger pour la mise à disposition et l'installation de la sonorisation lors de la fête de l'école.

L'ordre du jour étant épuisé la séance-est levée.